

RCS : MELUN Code greffe : 7702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MELUN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 00282 Numéro SIREN : 539 725 911 Nom ou dénomination : A.C. DIM
--

Ce dépôt a été enregistré le 06/07/2020 sous le numéro de dépôt 5088

Greffes du tribunal de commerce de MELUN



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 06/07/2020

Numéro de dépôt : 2020/5088

Déposant :

Nom/dénomination : A.C. DIM

Forme juridique :

N° SIREN : 539 725 911

N° gestion : 2012 B 00282



BILAN ACTIF

5088

ACTIF		Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)						
	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	54 833.00		54 833.00	54 833.00		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	4 819.80	808.00	4 011.80	2 475.00	1 536.80	62.09
	Autres immobilisations corporelles	14 060.29	12 796.90	1 263.39	1 664.22	400.83	24.09
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes	2 760.00		2 760.00		2 760.00	
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	3 520.63		3 520.63	3 520.63		
	Total II	79 993.72	13 604.90	66 388.82	62 492.85	3 895.97	6.23
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	1 609.51		1 609.51	1 714.27	104.76	6.11
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	1 697.96		1 697.96	1 049.36	648.60	61.81
	Autres créances	1 615.42		1 615.42	1 378.34	237.08	17.20
Comptes de Régularisation	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	237 513.22		237 513.22	228 402.81	9 110.41	3.99
	Charges constatées d'avance (3)	2 884.23		2 884.23	3 813.32	929.09	24.36
	Total III	245 320.34		245 320.34	236 358.10	8 962.24	3.79
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	325 314.06	13 604.90	311 709.16	298 850.95	12 858.21	4.30

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

0.37-

ACSSENS

Dossier N° 000769 en Euros.

Edité le 13/03/2020 à 16:18



BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
				Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 50 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	50 000.00	50 000.00		
	Réserves				
	Réserve légale	5 000.00	5 000.00		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	123 764.53	100 202.68	23 561.85	23.51
	Report à nouveau				
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	69 997.90	73 561.85	3 563.95	4.84
	Subventions d'investissement Provisions réglementées				
	Total I	248 762.43	228 764.53	19 997.90	8.74
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit				
	Concours bancaires courants				
	Emprunts et dettes financières diverses	32 202.77	19 464.74	12 738.03	65.44
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 670.68	9 255.39	2 415.29	26.10
	Dettes fiscales et sociales	18 521.28	39 099.29	20 578.01	52.63
Comptes de Régularisation	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	552.00	2 267.00	1 715.00	75.65
	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	62 946.73	70 086.42	7 139.69	10.19
	Ecart de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	311 709.16	298 850.95	12 858.21	4.30

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

62 946.73 70 086.42



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12			Exercice N-1 31/12/2018 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	301 794.84		301 794.84	308 304.21		6 509.37	2.11
Chiffre d'affaires NET	301 794.84		301 794.84	308 304.21		6 509.37	2.11
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			218.73	823.72		604.99	73.45
Autres produits							
Total des Produits d'exploitation (I)			302 013.57	309 127.93		7 114.36	2.30
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			98 124.32	84 372.23		13 752.09	16.30
Impôts, taxes et versements assimilés			2 080.36	5 540.79		3 460.43	62.45
Salaires et traitements			83 584.07	92 053.71		8 469.64	9.20
Charges sociales			27 502.70	29 664.38		2 161.68	7.29
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			983.83	688.18		295.65	42.96
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges							
Total des Charges d'exploitation (II)			212 275.28	212 319.29		44.01	0.02
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			89 738.29	96 808.64		7 070.35	7.30
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



[Signature]

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2019 12	Exercice N-1 31/12/2018 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)				
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	89 738.29	96 808.64	7 070.35	7.30
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 419.86	4.26	1 415.60	NS
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	1 419.86	4.26	1 415.60	NS
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	86.25	2 447.05	2 360.80	96.48
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	86.25	2 447.05	2 360.80	96.48
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	1 333.61	2 442.79	3 776.40	154.59
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	21 074.00	20 804.00	270.00	1.30
Total des produits (I+III+V+VII)	303 433.43	309 132.19	5 698.76	1.84
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	233 435.53	235 570.34	2 134.81	0.91
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	69 997.90	73 561.85	3 563.95	4.84

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

9 021.57 2 040.30



[Signature]

A.C. DIM
SAS au capital de 50 000 euros
Siège social : 7 Place de l'Ermitage
77000 MELUN

539 725 911 RCS MELUN

DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 29 JUIN 2020

DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME DECISION

L'associée unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de 69 997,90 euros de la manière suivante :

- Au titre d'une **DISTRIBUTION DE DIVIDENDES** la somme de **80 000,00 euros** attribuée intégralement à l'associée unique dont 69 997,90 euros prélevés sur les bénéfices 2019 et 10 002,10 euros prélevés sur le poste « **AUTRES RESERVES** »

En conséquence de ces affectations, le poste « **AUTRES RESERVES** » s'élève à 113 762,43 euros et les capitaux propres sont de 168 762,43 euros.

Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 pouvant être éligible à l'abattement de 40 % s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'associée unique est informée que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du CGI, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 12,8%, non libératoire et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu, sauf cas de dispense.

L'associée unique est en outre informée que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'associée unique rappelle, conformément à l'article 243 bis du code général des impôts, que des distributions de dividendes sont intervenues au cours de trois derniers exercices, à savoir :

EXERCICE	DIVIDENDES	SOMMES SOUMISES A ABATTEMENT
31/12/2016	50 000 €	50 000 €
31/12/2017	30 000 €	30 000 €
31/12/2018	50 000 €	50 000 €

Certifié conforme - La Présidente

